



**PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE**  
**PRÉFET DE GUADELOUPE**

Service de Presse

Basse-Terre, le 13 juillet 2018

**LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE**

**RAPPEL DE PRODUITS SURGELÉS CONTENANT DU MAÏS  
SUSCEPTIBLES D'ÊTRE CONTAMINÉS A LA LISTERIA**

La Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) a été informée par le réseau d'alerte européen de l'instruction donnée à l'entreprise Greenyard de procéder au retrait et au rappel des légumes surgelés (notamment du maïs) fabriqués entre le 13 août 2016 et le 20 juin 2018.

Des livraisons de produits concernés par ce rappel ont été faites en France.

Les contrôles réalisés par les agents de la Dieccte ont permis d'identifier que les produits suivants ont été mis en vente en Guadeloupe :

- **Mélanges de légumes surgelés « Mexicain » de 1kg de la marque « Leader Price »**
- **Mélanges de légumes surgelés de 1kg « Caraïbes » et « Mexicain » marque « D'Aucy. »**
- **Chili con carne boulettes de bœuf et poêlée de riz au poulet et champignons surgelés de 900 gr marque « Carrefour. »**
- **Maïs doux surgelé de 1kg ou de 10 kg marque « Pinguin »**

Il est recommandé aux personnes qui détiendraient les produits concernés de ne pas les consommer et de les rapporter au point de vente où ils ont été achetés.

En cas de consommation, les autorités sanitaires rappellent que le suivi de règles d'hygiène simples lors de la préparation des aliments permet d'éviter la contamination, (notamment pour les aliments consommés à chaud, une température interne supérieure à 70°C est recommandée).

**Contact Presse :**

Service de la communication interministérielle  
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr  
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



[www.guadeloupe.pref.gouv.fr](http://www.guadeloupe.pref.gouv.fr)

[facebook.com/prefecture.guadeloupe](https://facebook.com/prefecture.guadeloupe)

[Twitter.com/prefet971](https://Twitter.com/prefet971)

Rue Lardenoy - 97100 BASSE-TERRE Tél. : 05.90.99.39.00 Fax : 05.90.81.58.32



**PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE**  
**PRÉFET DE GUADELOUPE**

Les recommandations sont consultables sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé à l'adresse suivante :

<http://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/article/listeriose>

Pour rappel, la listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines. Les symptômes habituels sont une fièvre plus ou moins élevée, accompagnée de maux de tête et parfois de troubles digestifs (nausées, diarrhées, vomissements). Des complications neurologiques (méningite, encéphalite) peuvent également survenir dans certains cas. Les femmes enceintes, chez qui les conséquences de la listériose peuvent être graves pour l'enfant à naître, doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, ainsi que les personnes immuno-déprimées et les personnes âgées.

Pour plus d'informations cliquer sur :

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/rapport-legumes-surgeles-en-provenance-hongrie-dgccrf-surveillance-bonne-application-procedure>

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Pôle Concurrence Consommation et Répression des Fraudes de la DIECCTE de Guadeloupe ([971.polec@dieccte.gouv.fr](mailto:971.polec@dieccte.gouv.fr))

**Contact Presse :**

Service de la communication interministérielle  
[communication@guadeloupe.pref.gouv.fr](mailto:communication@guadeloupe.pref.gouv.fr)  
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

---

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



[www.guadeloupe.pref.gouv.fr](http://www.guadeloupe.pref.gouv.fr)

[facebook.com/prefecture.guadeloupe](https://facebook.com/prefecture.guadeloupe)

[Twitter.com/prefet971](https://Twitter.com/prefet971)

Rue Lardenoy - 97100 BASSE-TERRE Tél. : 05.90.99.39.00 Fax : 05.90.81.58.32